

## Projet de modernisation de la rue Notre-Dame Fiche technique

### Des améliorations majeures pour le transport en commun

#### Projet de voie réservée sur le boulevard Pie-IX

- Le projet de voie réservée aux autobus sur le boulevard Pie-IX permettra d'envisager une bonification très substantielle de l'offre de service en transport en commun pour l'est de Montréal.
- Ce service très performant profitera des futures voies réservées au transport en commun du projet de modernisation de la rue Notre-Dame pour se rendre directement au centre-ville de Montréal.
- Le projet de modernisation de la rue Notre-Dame permettra alors de créer un lien avec le projet de voie réservée aux autobus du boulevard Pie-IX qui entend allouer en tout temps une voie par direction au transport en commun de Henri-Bourassa jusqu'à Notre-Dame.
- Ce service hautement compétitif offrira un fort niveau de fiabilité, de confort et de rapidité et une solution complémentaire au réseau du métro, actuellement très achalandé, par l'implantation d'un nouveau service performant vers le centre-ville.

#### Les circuits d'autobus

- Il est envisagé de mettre en place des circuits d'autobus qui permettront de se rendre directement au centre-ville de Montréal :
  - des nouvelles lignes parcourront le boulevard Pie-IX et permettront de se rendre directement au centre-ville de Montréal;
  - ces lignes seront entre autres accessibles par les résidents du quartier Hochelaga-Maisonneuve où des arrêts sont prévus aux intersections du boulevard Pie-IX et des rues Pierre-de-Coubertin, Rouen, Ontario et Sainte-Catherine.
- Une nouvelle ligne sera également déployée par la STM dans l'axe Viau et Sainte-Catherine jusqu'à Pie-IX, empruntant ensuite la rue Notre-Dame vers le centre-ville.
- Le circuit de l'axe Viau bénéficiera aux résidents des secteurs des rues Viau et Sainte-Catherine.
- Les deux lignes express actuelles 410 et 430 permettront aux résidents de Pointe-aux-Trembles d'accéder au centre-ville directement via la rue Notre-Dame.

#### Données sur l'achalandage et gains de temps

- Les gains de temps pour les usagers du quartier Hochelaga-Maisonneuve seront de plus de 10 minutes aux heures de pointe.
- Les prévisions indiquent que plus de 70 000 usagers par jour pourraient utiliser l'ensemble des lignes du corridor Pie-IX.

## **Relocalisation des voies réservées aux autobus**

- La relocalisation des voies réservées aux autobus dans le secteur du boulevard Pie-IX permettra une connexion plus efficace entre les voies réservées de la rue Notre-Dame et celle du boulevard Pie-IX.
- Cette mesure favorisera les correspondances entre le projet de voie réservée du boulevard Pie-IX et les lignes express de l'est qui circulent sur la rue Notre-Dame.

## **Renforcement des modes de transport alternatifs à l'automobile**

### **Aménagement de voies réservées au covoiturage**

- Les voies de circulation réservées au covoiturage seront situées à gauche de la chaussée sur la rue Notre-Dame modernisée et seront réservées aux véhicules occupés par deux occupants ou plus et aux taxis.
- La voie réservée au covoiturage s'étend sur une distance de 5 km, soit du boulevard de l'Assomption à l'est au boulevard René-Lévesque à l'ouest, dans un premier temps. La possibilité de la prolonger davantage vers l'ouest est aussi étudiée.
- Les mesures relatives au covoiturage dans le cadre du projet rejoignent les objectifs du Plan de transport de la Ville de Montréal en favorisant les modes de transport alternatifs à l'automobile et l'usage collectif de l'automobile.

## **La sécurité assurée par le projet pilote de radars photographiques**

- Le projet pilote vise la mise en place d'un radar photographique sur la rue Notre-Dame actuelle.
- L'implantation du radar photographique permettra d'améliorer la sécurité sur la rue Notre-Dame vers l'est, à partir de l'avenue De Lorimier.
- Cette mesure vise le respect des limites de vitesse en vigueur.
- La mise en service du radar photographique est prévue pour l'automne 2008 pour une durée de 18 mois.

## **Des aménagements bonifiés**

### **Amélioration de l'accessibilité au parc Bellerive**

- Dans la portion ouest du projet, l'accès au parc Bellerive sera facilité par l'aménagement d'une dalle sur une distance de 35 m.
- L'aménagement favorisera l'accessibilité du parc Bellerive, qui est actuellement très peu fréquenté.
- Par cette mesure, la superficie de cet espace vert sera de 15 000 m<sup>2</sup>.
- Un lien piétonnier dans la bretelle du Havre sera également aménagé permettant de favoriser l'accessibilité au parc Bellerive.

### **Augmentation de la superficie des parcs Morgan et Champêtre**

- Dans la portion est du projet à la hauteur de l'avenue Letourneux, la superficie de la dalle permettant d'unifier les parcs Morgan et Champêtre sera prolongée d'environ 1 800 m<sup>2</sup> en direction ouest.
- Cette prolongation qui se trouve face au Théâtre Sans Fil permettra de mieux intégrer le bâtiment au parc Champêtre et d'en favoriser sa mise en valeur.

### **Augmentation du nombre de liens cyclables vers le quartier**

- Huit nouveaux liens entre la piste cyclable et les rues locales des quartiers seront créés, pour un total de 13 accès.
- Ces nouveaux liens sont situés dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve entre les rues Moreau et Leclair.
- Cette mesure permettra à la fois de faciliter l'accessibilité de la piste cyclable pour les résidents du quartier et de favoriser le transport actif.

### **Autres bonifications au projet**

#### **Améliorations de l'accessibilité**

- L'accès au réseau routier supérieur sera facilité pour le camionnage provenant des entreprises de la rue Dickson par le maintien de l'accès de la rue Dickson vers l'axe de Souigny.
- L'accès au quartier et aux commerces sera amélioré par la rue Bourbonnière par l'aménagement d'un demi-tour à l'ouest de l'étagement Pie-IX.
- L'accès au secteur à fort potentiel de développement (terrain actuel de la cour de triage du CN) sera amélioré par la prolongation de l'infrastructure dans l'axe de Souigny vers l'ouest et de son raccordement à la rue Hochelaga via le corridor de l'antenne ferroviaire en voie d'être désaffectée et par la création d'un carrefour à niveau de la future intersection du boulevard de l'Assomption et de la rue Notre-Dame.